

SENSIBILISATION AUX RISQUES AMIANTE

DUREE :
1 jour

PUBLIC :
*Tout public désirant connaître les risques de l'amiante pour la santé, les obligations réglementaires concernant la gestion du risque « amiante » et les moyens de prévention de ces risques.
Tous les professionnels du bâtiment : chargés de suivi de chantier, entreprise du bâtiment, CSPS, responsables sécurité, architectes.*

PREREQUIS :
Aucun

MOYENS PEDAGOGIQUES :
*Alternance d'exposés théoriques et d'exercices pratiques.
Moyens humains : Formateur expert dans le domaine.*

NOTRE PLUS :
SMV ACADEMY
Accompagnement avant, pendant et après la formation par nos formateurs.

🔍 L'AMIANTE ET SES UTILISATIONS

- ▶ Qu'est-ce que c'est ?
- ▶ Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- ▶ Comment savoir si un matériau / un produit en contient ?

🔍 LE RISQUE AMIANTE POUR LA SANTE

- ▶ Les risques d'exposition
- ▶ Le principe du risque pour la santé et les pathologies
- ▶ Le suivi médical des travailleurs exposés

🔍 LA PREVENTION DU RISQUE AMIANTE

- ▶ L'évaluation des risques
- ▶ Le rôle et l'utilisation des moyens de protection collective
- ▶ Le rôle et l'utilisation des moyens de protection individuelle
- ▶ La gestion des déchets contenant de l'amiante

🔍 LA REGLEMENTATION FRANCAISE

- ▶ Comment s'informer sur la présence d'amiante ?
- ▶ Lire le diagnostic amiante d'un bâtiment
- ▶ Les procédures de travail sur des matériaux contenant de l'amiante

- **Evaluation de fin de formation**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les risques et la réglementation en vigueur
- Connaître les moyens de protection à mettre en œuvre.

